



HAL
open science

La France au Sahel : l'usure d'un ethos politique et militaire en Afrique

Jean-Noël Ferrié, Julien Durand de Sanctis, Yousra Abourabi

► **To cite this version:**

Jean-Noël Ferrié, Julien Durand de Sanctis, Yousra Abourabi. La France au Sahel : l'usure d'un ethos politique et militaire en Afrique. 2024. halshs-04876308

HAL Id: halshs-04876308

<https://shs.hal.science/halshs-04876308v1>

Submitted on 9 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

La France au Sahel : l'usure d'un ethos politique et militaire en Afrique

Le 2 janvier, la France a fermé son ambassade à Niamey en même temps que ses derniers soldats cantonnés au Niger le quittaient. Il y eut, les troupes maliennes, précédées par le groupe Wagner, reprenaient Kidal aux indépendantistes touaregs, ramenant dans le giron du pouvoir central la grande ville du centre du Mali que l'essentiel des élites politiques du pays considéraient comme avoir été indûment abandonnée aux Touaregs par les forces françaises, lors de l'opération Serval. Ainsi se clôt une séquence, qui avait débuté en 2013, par l'envoi de troupes au Mali afin de pallier les insuffisances de l'armée malienne, malmenée par les indépendantistes et les jihadistes touaregs. Le président malien ne demandait initialement qu'un appui aérien ; l'état-major français souhaitait un dispositif étoffé, plus à même de renverser la situation au profit du gouvernement malien. C'est ce dispositif que le Mali a accepté d'adopter en reformulant sa demande. Le point de départ de la séquence est différente du récit qui en a été retenu et qui peut se résumer en une phrase : « Les Maliens nous ont appelés à l'aide, nous sommes venus ». Il en est de même de la fin de la séquence, qui ne saurait se résumer à une succession de coup d'Etat chassant la France du Mali, du Burkina et, finalement, du Niger. L'antagonisme entre le gouvernement français et les putschistes n'avait rien d'inéluctable comme en témoignent les cas du Tchad et du Gabon. D'autres raisons sont forcément à l'œuvre, qu'il importe de comprendre afin de rendre compte de la situation.

La situation renvoie à un problème structurel mettant en jeu l'ensemble de la relation entre la France et le continent africain. Il s'agit de la difficulté, et dans certains cas de la quasi-incapacité, de la France de se représenter le point de vue africain alors qu'elle est censée être familière du Continent. Disant cela, nous n'insinuons pas que ce point de vue est le bon (ni le contraire). Ce n'est pas ce qui importe. Ce qui importe est la faculté d'insérer l'action publique internationale de la France dans un cadre de réciprocité des perspectives, où, même si la partie française n'est pas d'accord avec ses partenaires, elle sait ce qu'il font fait et se représente, sans trop de biais, ce qu'ils pensent de ce qu'elle fait.

L'illusion de la guerre contre le terrorisme et le jihadisme

Revenons rapidement au début de l'histoire. Si la France a pu aussi rapidement proposer de faire plus que ce qui lui était demandé par le gouvernement malien, cela provient de ce que la doctrine et les hommes pour l'appliquer étaient déjà à l'œuvre (1). Envoyer des troupes au Mali apparaissait une opération à la mesure de ses compétences et de ses moyens comme de son expérience ancienne des situations, des lieux et des combattants. La propension à intervenir militairement en Afrique s'inscrivait ainsi dans une projection de puissance que les différentes phases de mise en cause de la Françafrique, à partir de la présidence de François Mitterrand, n'avaient nullement modifiée. Il s'agit de l'idée, on pourrait presque dire la doctrine, selon laquelle la France est une puissance mondiale, parce qu'elle est une puissance en Afrique. L'intervention au Mali semblait, enfin, permettre de mener la guerre contre le terrorisme islamiste en Afrique, où il se développait, menaçant cette puissance et nos alliés. Ceci impliquait de considérer que le but de guerre des autorités maliennes était le même : s'opposer à ce terrorisme. C'était une erreur. Le but de guerre du gouvernement malien était de recouvrer son territoire et de défaire, si possible définitivement, les touaregs rebelles, qu'ils fussent islamistes ou pas. La France est ainsi intervenue au Mali sur la requa-lification de la demande que lui avait faite le gouvernement malien, en fonction de sa propre doctrine, de ses propres critères et sur un but de guerre qui n'était pas partagé. Il y eut à la fois une sous-estimation excessive de la difficulté de l'opération et une surestimation incompréhensible de la convergence entre les deux alliés.

Le passage de l'opération Serval à l'opération Barkhane ne peut ainsi se comprendre que comme un moment d'hybris. Les cercles décisionnels ne pouvaient pas méconnaître l'insuccès des interventions militaires dans les conflits asymétriques. Le parallèle avec l'Afghanistan était criant. On savait également le peu d'effet de la plupart des opérations onusiennes sur la pacification des zones en conflits. C'est cette hybris qui amena l'extension de la zone couverte par l'opération Barkhane au Sahel. S'il était logique de considérer que la lutte contre les groupes jihadistes au Mali impliquait de prendre en considération l'ensemble de la zone, il était illusoire de penser les combattre efficacement avec les quelques 3000 hommes que comptait le contingent français, portés à un peu plus de 5000 en 2020, le G5 Sahel regroupant des contingents de la Mauritanie, du Mali, du Burkina, du Niger et du Tchad, quelques contingents européens d'assez peu d'hommes et des militaires sous drapeau onusien ne jouant pas de rôles opérationnels. Du reste, les troupes eussent-elles été plus nombreuses, il est probable qu'elles se fussent trouvées dans les mêmes difficultés. Le projet était sapé par l'erreur initiale d'une guerre régionale conduite par la France contre le terrorisme.

En inscrivant son action dans un espace régional, la France accroissait singulièrement les risques qu'elle encourait et les frictions inhérentes à la conduite d'une telle entreprise avec ses différents partenaires sahéliens. Tout en entrant dans ces frictions, elle devenait comptable de la réussite des actions entreprises, de sorte qu'elle exposait ses faiblesses. Diriger, ne pas réussir, mécontenter, telle fut sa rançon durant l'opération Barkhane. Nous en revenons ainsi aux buts de guerre qui n'étaient pas le même vu de Paris et des différentes capitales du Sahel. Pour Paris, lutter le contre le terrorisme consistait d'abord à lutter contre des entités transnationales, disposant d'affidés locaux. Pour Ouagadougou, Bamako, Niamey et N'Djamena, cela consistait à assurer la sécurité des populations à l'intérieur de territoires nationaux plus ou moins sous-administrés et à réaffirmer l'emprise du pouvoir central sur les régions périphériques. Dans le premier cas, il s'agissait d'isoler et de détruire une organisation insérée dans la population. Dans le second cas, il s'agissait de lutter contre une partie de la population qu'on ne peut distinguer d'une autre, parce qu'elle change *fonctionnellement* d'identité en rapport avec les dynamiques conflictuelles locales, faisant du jihadisme une identité disponible parmi d'autres. Cela ne contredit ni les greffons externes ni les évolutions d'ensemble, mais la logique du déploiement du terrorisme jihadiste est d'abord celle de la morphologie sociale des sociétés dans lesquelles il se déploie. Ainsi, plutôt que de penser à une organisation avec les éléments de centralisation inhérents à celle-ci, faut-il envisager une structure en rhizome, au sens donné à ce terme par Deleuze et Guattari : pas un centre névralgique, des segments connectés les uns aux autres s'affectant mutuellement selon les circonstances, pas de positions prédéfinies. En d'autres termes, ainsi que nous l'avons souligné dans un article antérieur (2), le terrorisme islamique ne peut être extrait « chirurgicalement » du restant de la population, parce qu'il n'est pas la simple insertion d'un corps étranger. Il en découle que le but de guerre des Etats était forcément d'éliminer la partie de la population qui ne pouvait être soumise. Ceci peut passer par la création de milices locales (3), l'appel à Wagner, voire de simples exactions et violences militaires. L'engagement français, bienvenu au début, entravait ces choix. C'est ainsi que les militaires français s'étaient opposés à l'entrée des troupes maliennes à Kidal, lors de l'opération Serval, afin d'éviter qu'elles ne s'en prennent aux Touaregs habitants de la ville et tenus pour être indépendantistes, ce qui a toujours été reproché à la France et a jeté l'une des bases de l'acrimonie que l'on sait.

Aux buts de guerre différents s'ajoutait ainsi les entraves mises aux buts de guerre des alliés, ce qui fut une cause de ressentiments, notamment au sein d'une partie des armées sahéliennes. Ce n'est pas tout : l'opinion publique et, en premier lieu, les populations concernées attendaient, elles aussi, de l'intervention française le rétablissement de la sécurité. Cette dimension de l'acceptabilité de la présence lourde de contingents étrangers a sans doute été sous-estimée. Bien que les opérations militaires et les opérations de maintien de la

paix (s'agissant des forces onusiennes) soient, techniquement parlant, des politiques publiques internationales, les populations au sein desquelles elles sont déployées sont rarement considérées comme les ressortissantes de ces politiques et donc leurs évaluatrices. On se préoccupe davantage de l'opinion publique des pays envoyant les troupes. Pourtant, les populations des pays de déploiement évaluent l'efficacité de celles-ci, puisqu'il s'agit pour elles de sécuriser l'espace de leur vie quotidienne. Leur ennemi n'est pas le jihadisme en tant que tel mais l'insécurité, quelle que soit son origine. Nous nous retrouvons donc bien face aux conséquences d'une divergence de perspective, largement sous-estimée par la partie française, obnubilée par sa propre définition des menaces, comme si tant d'échecs accumulés n'avaient pas montré qu'on ne fait pas « la guerre au terrorisme » avec des armées conventionnelles, parce que le terrorisme n'est pas une armée.

Un arrière-plan délétère

Tout cela, cependant, n'aurait sans doute pas abouti à la débâcle politique actuelle, s'il ne s'y était rajouté des effets de contextes et des impairs, pointés par un récent rapport parlementaire (4). Ce sont eux qu'il convient d'explicitier maintenant. Sans doute, ne faut-il pas ignorer le travail de sape de la propagande et des trolls russes, mais ce type d'explications tend à confondre les conséquences et les causes. La propagande russe nuit à l'image de la France parce que cette image est affaiblie et que les populations sont devenues réceptives à ces messages. Nous vivons dans un monde interconnecté où ce que fait ou dit « la France » se produit au vu et au su de tout un continent, sous l'effet des réseaux sociaux et interpersonnels. L'une des premières conséquences de ce régime de publicité est que la politique intérieure française détruit de manière continue notre politique extérieure.

Les débats incessants et corrosifs sur l'immigration et ceux sur l'islam, qui en sont un sous-produit, jouent un rôle important dans cette dynamique. Il n'est pas question de discuter, ici, l'une ou l'autre chose en soi, parce qu'une telle discussion, issue de l'agenda politique français, ne ferait, une fois de plus, que nous détourner d'en constater les effets dévastateurs sur nos relations avec l'Afrique. Le propre d'une controverse de politique intérieure est que l'on y souligne les contrastes pour se démarquer de ses concurrents en même temps qu'on reprend leurs thématiques pour ne pas se laisser concurrencer. Il en découle ironiquement une radicalisation de l'offre politique. Le récent débat sur la loi sur l'immigration a montré à quelles surenchères cela pouvait mener. Vu d'Afrique, la traduction est simple : « ils ne nous aiment pas », « ils ne veulent pas de nous », « la France est raciste ». Ils en est de même du discours sur l'islam. Vu d'Afrique, sa traduction est tout aussi simple : « ils n'aiment pas les musulmans ». On pourrait toujours s'attacher à montrer que ce n'est pas le cas mais ce serait inaudible : le bruit incessant des stigmatisations lapidaires, les impératifs irréflectis – « Stopper l'immigration », « Arrêter l'immigration étudiante », etc. – l'acharnement mis à en parler et à en reparler, tout cela apparaît crument dans nos médias et circule à l'envie. Il en découle un sentiment de discrimination touchant en premier lieu les diasporas africaines, comme le montrait un sondage d'OpinionWay conduit, en février 2021, conduit à la demande du Conseil présidentiel pour l'Afrique (5). La perception de la diaspora touche rapidement les sociétés africaines.

Ces propos et ces débats ont, enfin, des conséquences documentables en termes de politiques publiques, parce qu'ils provoquent et accompagnent le durcissement du contrôle des frontières. Les files d'attentes devant les consulats, les refus erratique de visas, voire leur réduction punitive (6), les restrictions successives concernant l'accès à la nationalité françaises, la limitation du regroupement familial constituent autant de sources d'acrimonie détériorant les relations entre la France et l'Afrique.

C'est aussi le cas lorsque la diplomatie française ne cesse de se contredire dans la défense de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits de l'homme. Le problème ne réside pas tant

dans ces références normatives, considérées en elles-mêmes et pour elles-mêmes, que dans la perception de l'asymétrie de leurs prises en compte. Si la démocratie est souvent réclamée par les opposants aux gouvernants africains, elle ne constitue pas, pour les partisans de l'*African agency* (7), un absolu par rapport à d'autres nécessités plus pressantes. Ces idées se retrouvent chez des publicistes influents comme Alain Foka (8). Ce n'est donc pas de rechigner à promouvoir la démocratie qui est reproché à la France mais de le faire en fonction des circonstances et des interlocuteurs. C'est ainsi que la dénonciation du coup d'Etat suivant la mort d'Idriss Déby, au Tchad, a été tardive et minimale alors que la dénonciation des coups d'Etat successifs au Mali a été rapide et agressive. Les deux attitudes s'expliquent par le fait que le premier coup d'Etat accompagnait une situation d'entente avec la France alors que les deux autres marquaient la fin d'une entente et portaient au pouvoir des acteurs distincts de ceux avec lesquels le gouvernement français était en interaction depuis 2013. L'asymétrie est évidente et n'est pas justifiable du point de vue des principes évoqués pour déclarer illégitimes les autorités maliennes *de facto*. On retrouve ces contradictions exemplifiées hors d'Afrique et reprises par les commentateurs et analystes du Continent. Pour juste que soit le soutien inconditionnel à l'Ukraine, il n'en est pas moins aussi explicable parce que la guerre a lieu sur le continent européen et qu'il est *visiblement* plus facile pour des Européens de se sentir « concerné » par des civils européens bombardés par des Russes que par des Syriens pareillement bombardés (pour n'en rester qu'à ce conflit). De même, l'effort pour accueillir les premiers a été sans commune mesure avec l'acceptation du bout des lèvres (en France) d'accueillir un petit nombre des seconds..

En fait, ce qui est en jeu n'est pas la démocratie ou le caractère légitime ou illégitime des conflits ; ce qui est en jeu est la considération ou, plus exactement, « l'égalité considération ». Ceci explique, par exemple, à quel point l'humiliation infligée par François Hollande à Joseph Kabila, lors du sommet de la Francophonie, qui se tint, à Kinshasa, en octobre 2012 – arriver en retard à la cérémonie d'ouverture et ne lui serrer que fugacement la main pour aller congratuler Abdou Diouf, secrétaire général de l'organisation – a été également vécue comme une humiliation par une partie des opinions publiques continentales. Aurait-il fait la même chose avec des chefs d'Etat non-africains peu scrupuleux sur les droits humains ? Telle était la question dont la réponse paraît évidente, puisque l'inverse peut être documenté. Le Sommet Afrique-France de Montpellier, en octobre 2021, partant d'un bon principe – parler à la société civile – aboutit au même résultat : l'inégale considération des gouvernements légitimes, qui ont été contournés. Afin de mieux comprendre la perception d'un tel sommet vu d'Afrique, il suffit de faire un test de symétrie consistant à s'interroger sur la perception française d'un sommet similaire se tenant aux Etats-Unis et réunissant des membres de la société civile européenne afin de construire une nouvelle relation entre les Etats-Unis et l'Europe.

On peut, bien sûr, défendre la bonne volonté de la partie française et critiquer les critiques, mais cette manière de faire, à la limite praticable en politique intérieure où les acteurs décisionnels s'échinent à « faire la pédagogie » de leurs choix les plus discutables, n'a aucune chance d'aboutir lorsqu'il s'agit d'enjeux diplomatiques, où les bévues ne sont pas rattrapables par la multiplication des prises de paroles, des entretiens et des discours. Le président de la République française ne peut pas faire le commentaire de ses propos à l'emporte-pièce à une heure de grande écoute à la télévision malienne ou marocaine. Ce qui est important, c'est donc de comprendre l'impact de ces postures et leur perception, sans compter sur un « service après ventre », non pas selon ce qui nous semble juste et bon (et pourrait l'être), mais selon ce qui peut paraître juste et bon aux populations concernées (et pourrait l'être aussi). Un exemple flagrant de cette incapacité à envisager la perspective réciproque apparaît dans le traitement français du putsch opportuniste du commandant de la Garde présidentielle nigérienne. La France soutenait avec le Nigéria l'idée d'une intervention militaire destinée à rétablir le président Bazoum sans prendre garde que ce qui, d'un côté, se légitimait par la défense de l'ordre constitutionnel apparaissait, de l'autre, comme une « instrumentalisation néocoloniale » de la CEDEAO, afin d'éviter d'être évincée d'un pays où ses troupes s'étaient repliées après avoir été chassée du Mali.

Nous en arrivons ainsi à un dernier problème qui a traversé l'entièreté de la séquence : le défaut d'humilité et, plus précisément, l'incapacité d'accepter d'avoir tort, voire la tendance à vouloir avoir raison même lorsqu'on a tort. Il ne s'agit pas de « repentance » ou de retour sur le passé colonial ; il s'agit d'interactions actuelles. La réaction française à la succession des coups d'Etat a été excessivement rigide et étonnamment vindicative. Au Mali comme au Burkina, la sécurité n'a pas été rétablie dans la perspective locale, la seule qui eut été engageante pour les parties prenantes maliennes et burkinabé ; quant à la lutte contre le terrorisme le bilan apparaissait au mieux incertain. Cela ne signifie pas que les putschistes ont en quelque manière raison. Le rêve d'une violence salvatrice pour éradiquer les groupes armés, notamment en faisant appel aux miliciens de Wagner, est aussi voué à l'échec que l'illusion française de faire la guerre au terrorisme. L'important, à vrai dire, n'est pas de savoir « qui a raison », mais de comprendre qu'après avoir échoué, au moins dans la perspective du partenaire, il n'est pas raisonnable de soutenir que ceux qui tentent autre chose s'égarent. L'attitude normale, en cas d'échec, est d'ouvrir la boîte aux solutions et non de répéter que l'on avait raison (9). S'obstiner à faire le contraire ne peut manquer de signifier que la raison est toujours d'un seul côté, ce qui renvoie au manque de considération, un manque de considération mâtiné d'arrogance. Le sentiment anti-français s'en nourrit actuellement.

La situation actuelle de la France au Sahel apparaît ainsi plus grave qu'une série de revers dans un jeu compliqué, où peu de mouvements sont possibles dès lors que l'erreur initiale – la disjonction des perspectives entre la France et le Mali ainsi que, plus tardivement, le Burkina – a été enclenchée. Si la gravité va bien au-delà, c'est que l'image abimée de la France donne une ampleur particulière à ces revers. Elle explique la relative facilité avec laquelle le « sauveur » de naguère est quasiment devenu un adversaire. La propagation de cette image est un problème en soi, en ce qu'elle ne peut que faciliter d'autres expressions d'hostilité. Toutefois, on remarquera que, s'il est hors de portée de revenir sur l'échec politique de Barkhane, dont il faudra bien tirer les conséquences, redresser (tout au moins partiellement) l'image de la France n'exige, a priori, que contenir les effets extérieurs délétères d'une politique intérieure en proie à de tristes obsessions et s'astreindre à respecter les principes de symétrie et d'équale considération vis-à-vis de nos partenaires africains. Mais peut-être n'est-ce pas le plus facile, tant l'agenda intérieur semble avoir pris le pas sur l'agenda diplomatique.

Yusra Abourabi, professeure associée à l'Université internationale de Rabat, chercheure associée à l'UMR du CNRS 5115, Sciences Po Bordeaux.

Julien Durand de Sanctis, professeur assistant à l'Université internationale de Rabat, chercheur associé à l'UMR du CNRS 5115, Sciences Po Bordeaux.

Jean-Noël Ferrié, directeur de recherche au CNRS, UMR 5115 du CNRS, Sciences Po Bordeaux.

Notes

(1) Voir G. Daho, F. Pouponneau, & J. Siméant, *Entrer en guerre au Mali. Lutttes politiques et bureaucratiques autour de l'intervention française*, Rue d'Ulm, 2022

(2) Voir <https://www.telos-eu.com/fr/politique-francaise-et-internationale/la-guerre-contre-le-terrorisme-est-elle-une-politi.html>

(3) Voir D. Chebli, « Économie transnationale de la violence et autonomisation des milices au Nord du Mali », *Cultures & Conflits*, 2022/1 (n° 125), p. 95-113.

(4) Voir https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/dossiers/realtions_france_afrigue, particulièrement p. 59-66 et 111-118

(5) Voir <https://afrique.latribune.fr/politique/politique-publique/2021-02-10/un-sondage-opinionway-revele-le-malaise-de-la-diaspora-africaine-de-france-877280.html>

(6) Voir <https://www.telos-eu.com/auteur/8322/jean-noel-ferrie.html>

(7) Voir W. Brown, William & S. Harman, dir., *African agency in international politics*. Routledge, 2013.

(8) Par exemple https://www.youtube.com/watch?v=7JyY-vyB6gQ&t=139s&ab_channel=AlainFokaOfficiel)

(9) Comme le fait Emmanuel Macron à la conférence des ambassadrices et des ambassadeurs le 28 août 2023 (à partir de la 45ème minute : https://www.youtube.com/watch?v=O7wnzSoxaxk&ab_channel=%C3%89lys%C3%A9e)